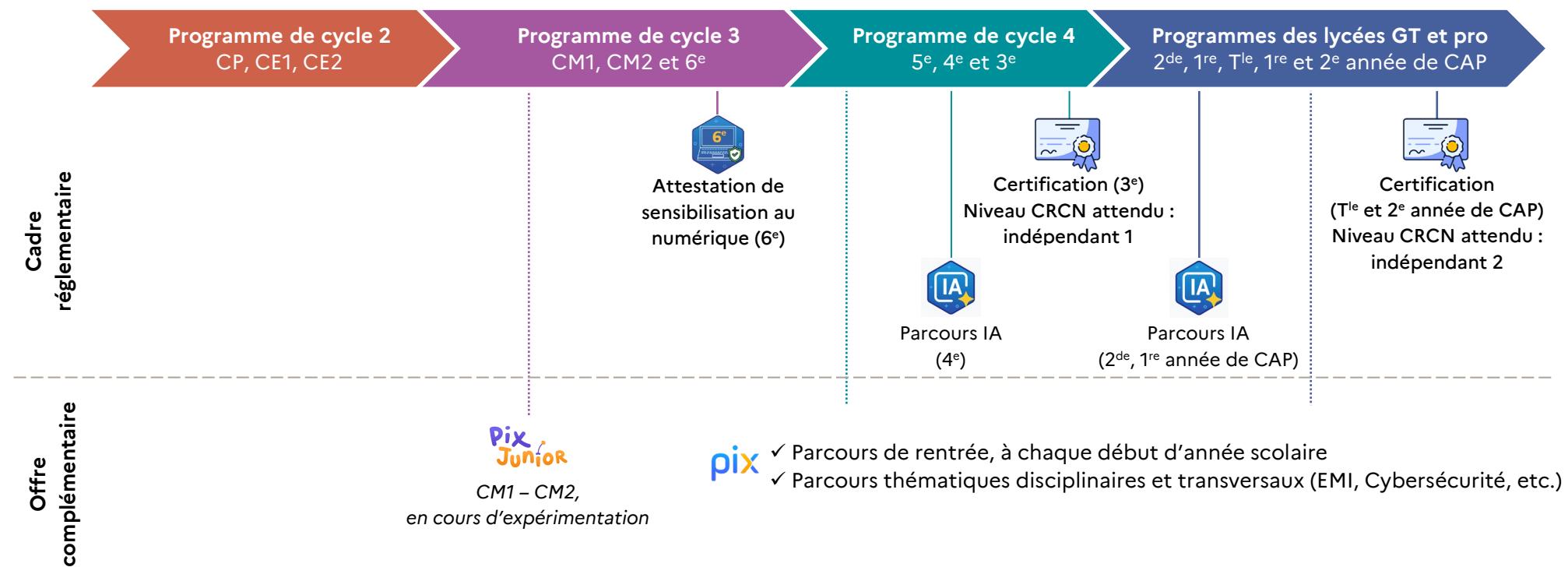


Annexe I – Le continuum de développement et d'évaluation des compétences numériques des élèves

Dans l'ensemble des enseignements et des disciplines, les enseignantes et enseignants mettent en œuvre des séquences pédagogiques qui contribuent au développement des compétences numériques des élèves, conformément aux programmes scolaires et au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Ces compétences, définies par le cadre de référence des compétences numériques (CRCN), sont travaillées et évaluées de manière progressive tout au long de la scolarité, de l'école primaire à la terminale.



La plateforme **pix**, en proposant des parcours d'auto-évaluation, des ressources de formation adaptées et un dispositif d'attestation et de certification, accompagne les élèves dans l'acquisition et la valorisation de ces compétences. Elle offre à l'équipe pédagogique un outil de suivi.